

Avis sur Grand Plan d'investissement 2018/2022 Rapport au 1^{er} ministre- sept 2017

SUR L'AVANT PROPOS :

Je ne peux m'empêcher quelques remarques sur l'avant propos et les contours de ce « Grand Plan ».

En quoi est-il Grand ?

Cet avant propos est truffé de poncifs...

Nos voisins auraient retrouvé le plein emploi : Parle-t-on de l'Allemagne et des Lois Hartz et de l'Angleterre avec ses contrats « zéro heure » ?

Par ailleurs, il est critique envers la LOLF qui ne serait qu'une logique de subvention qui privilégierait la logique de moyens à celle de résultats.

Quelle ignorance de la part de ce Pisani qui fut du sérail et qui ne sait plus ce qu'est la LOLF :

Définition :

La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) promulguée le 1^{er} août 2001 a institué de nouvelles règles d'élaboration et d'exécution du budget de l'État. Elle introduit notamment une démarche de performance pour améliorer l'efficacité des politiques publiques qui permet de faire passer l'État d'une logique de moyens à une logique de résultats.

Désormais, ce serait donc la culture de l'efficacité, des indicateurs de résultats qui allait primer, comme si ce n'était pas le cas avant !

Une société de compétences

C'est ce que prétend édifier ce Plan. Les compétences sont la panacée pour : l'emploi de demain, l'accès à l'autonomie et la sécurité professionnelle etc... Et les qualifications ?

La compétitivité, quelle définition ?

Selon la définition de l'Union européenne, la compétitivité c'est la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité. On peut clairement dire que ce n'est pas cette voie qu'ont utilisé le patronat et le gouvernement.

Pour la CGT, au lieu de parler compétitivité dont les conséquences dégradent fortement les conditions de travail, de vie des salariés et le développement du pays, il faut parler d'efficacité industrielle et sociale.

INITIATIVES 11 ET 12 - SUR LES MESURES CONCERNANT NOTAMMENT LES JEUNES (p. 40 et suiv. du rapport)

INITIATIVE 11

En 5 ans donc, il s'agit de former 2 millions de chômeurs peu qualifiés dont 1 millions de jeunes.

Ce qui correspond globalement à 400 000 chômeurs par an. Donc 200 000 jeunes (sans tenir compte des 250 000 formations à distance... dont l'efficacité est à démontrer)

Chiffres à rapprocher tout de même de la baisse des CUI/CAE qui passe de 459 000 en 2016 à 200 000 en 2018. Mais également de la suppression des CUI/EAV, qui permettrait aux jeunes d'accéder à l'emploi et à la formation (même si elle n'était pas forcément qualifiante).

De fin 2012 à fin 2016, environ 325 000 EAV avaient été signés.

Globalement, on pourrait estimer que ces formations supplémentaires vont absorber ou correspondre aux nombre de jeunes qui auraient pu bénéficier d'un CUI/CAE ou d'un CUI/EAV.

Ce plan se mettra en œuvre dans un cadre qui sera sans doute contraignant pour le SPE car il est question de le moderniser : avec près de 350 poste supprimés à Pôle Emploi ce la promet.

« Moderniser sans exclure » un ouvrage de Bertrand Schwartz !

Des points positifs ?

Ce sont des formations longues et qualifiantes qui sont ciblées. Les organismes de formation devront améliorer leurs résultats et leur qualité de formation... De Datadock, la vérité sortira !

Cependant, des interrogations tout de même :

Qui va contrôler les OF ? Les Service régionaux de contrôle sont sous dotés (ex 6 personnes en ile de France pour près de 10 000 OF !!!)

Comment les OF vont-ils pouvoir proposer des formations qualifiantes longues durées pour autant de chômeurs ? Auront-ils les capacités de le faire ?
Quel rôle les GRETA et l'AFPA vont-ils se voir confier ?

Comment va-t-on prendre en charge la mobilité des chômeurs pour se rendre à ses formations ?
Les formations à distance ne sont définitivement pas une bonne solution pour des publics les plus fragiles.

Le leurre de l'apprentissage !

Encore une fois le gouvernement, tout comme les Régions gouvernées à Droite, ne jure que par l'apprentissage en ignorant la situation. Voir Dares Septembre 2017 sur l'apprentissage. Notamment les taux de rupture qui s'approche des 30 %.

Quelle priorités pour les niveaux V et IV ?

Quelles contraintes pour les entreprises et le respect des quotas ?

Comment conduire une politique jeunesse sans ministère de la Jeunesse et sans grand plan d'investissement pour et avec la jeunesse ?

INITIATIVE 12

Les chiffres : 800 000 places de formation, dont 350 000 préparatoires à l'alternance.

Sur 5 ans cela fera donc 90 000 formations qualifiantes et 70 000 pré-qualifiantes par an.

Qui nous prouve que les Régions ne vont pas réduire leur effort formation de ce fait ?

Quelle garantie aurons-nous à ce sujet ?

Garantie jeunes : + 200 000 sur le quinquennat cela signifie combien ?

Avec la GJ, depuis son démarrage les chiffres d'entrées prévisionnelles sont complexes à appréhender car on ne sait jamais si le calcul tient compte des entrées précédentes (Cumul) ou si l'on nous parle des entrées dans l'année civile.

+ 200 000 cela signifierait + 40 000 entrées par an, mais en plus de quoi ?

La « Garantie jeunes » a été mise en place dès l'automne 2013 dans dix territoires avec un objectif de 10.000 jeunes puis a été progressivement étendue avant sa généralisation en 2017.

Au 31 juillet 2016, 71 544 jeunes étaient entrés dans le dispositif depuis sa création.

150 000 jeunes devraient en bénéficier en 2017.

Mais c'est 150 000 jeunes en tout depuis 2013, ou bien seulement en 2017 ?

Cela a son importance car + 40 000 / an cela peut représenter de gros volume en plus !

Si en 2017, il y a 80 000 entrées cela représentera donc + 50%.

Il est question dans ce rapport de 100 000 jeunes par an, cela va être intenable !

La pression va être énorme sur les ML et les salariés qui doivent prescrire la GJ à tout prix !

La CGT ML a déjà dénoncé les conditions de mise en œuvre de la GJ :

- ✓ Coût/ jeune insuffisant (1600 euros mais qui ne sont versés totalement que sous certaines conditions)
- ✓ Conditions de travail difficiles pour les conseillers, le turn-over est énorme, les CDD abusifs
- ✓ Surcharge et contrainte administratives usantes
- ✓ Locaux insuffisants obligeant les ML à engager des fonds supplémentaires etc...

Concurrence ML et Pôle emploi ?!

Le fait de confier également l'accompagnement renforcé de jeunes à Pôle emploi, perturbe également la visibilité et la lisibilité des dispositifs : Qui fait quoi ? Qui accompagne les jeunes ?

Il n'est pas rare de voir Pôle Emploi aller convoquer des jeunes qui sont déjà suivi par la ML, pour leur faire intégrer le dispositif IEJ financé par le FSE qui s'adresse au même public que la GJ...

Il y a de quoi brouiller les pistes pour les jeunes et le SPE.

Les jeunes NEET inconnus du SPE, sur quelles chiffres se fondent-on ?

Là encore comme du temps de Fadela Amara et de son contrat d'autonomie, il paraît que des centaines de milliers de jeunes échappent au SPE. Or, souvent quand on regarde les chiffres, l'on s'aperçoit que ce n'est pas autant le cas. C'est plutôt le temps entre le décrochage par exemple et l'accès à la Mission Locale qu'il faut réduire.

A quels chiffres se vouer ?

Dans son rapport sur l'insertion des jeunes, France Stratégie écrit p. 69 :

« La part des jeunes « invisibles », c'est-à-dire des NEET non accompagnés, a fait l'objet d'une estimation autour de 4 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2012, soit environ 460 000 jeunes (un NEET sur quatre) : 60.000 jeunes de 15 à 19 ans, 130.000 de 20 à 24 ans, 270 000 de 25 à 29 ans, avec un probable effet de seuil des dispositifs intensifs et/ou ciblés à destination des jeunes de moins de 26 ans¹. Cette estimation est antérieure à la mise en place du plan de lutte contre le décrochage scolaire et à l'expérimentation de la Garantie Jeunes. »

Combien de jeunes NEET 16/25 ans finalement ?

Quand France Stratégie erre

Les ML suivent et accompagnent près d'1,5 millions de jeunes, attention dans son rapport sur l'insertion des jeunes (p 71) France Stratégie se plante sur les chiffres de jeunes suivis par les ML :

Les missions locales suivent et accompagnent non pas 570 000 jeunes mais 1 511 000 jeunes !

Qui était commissaire général de France Stratégie du 1^{er} mai 2013 au 11 janvier 2017 ?

France Stratégie c'est le petit nom du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, son chef de 2013 à 2017 (date à laquelle il a rallié Macron) n'était autre que...Jean Pisani Ferry !!!

Appels à projets : Mise en concurrence : danger

Cela recommence il va être fait appel à des opérateurs privés pour accompagner « ces jeunes invisibles » plutôt que de coordonner l'action de la prévention spécialisée et des missions locales par exemple, en lien avec l'éducation nationale et Pôle emploi. Au lieu de cela on va lancer des appels d'offres qui vont attirer des organismes lucratifs sans but qui vont encore troubler la visibilité des acteurs locaux de l'insertion des jeunes avec en première ligne les missions locales.

L'Etat n'est pas très exigeant avec lui-même !

L'objectif de l'initiative 12 n'est que 150 000 personnes en emploi en plus !?

Sur 1 million de personnes formées...on parle d'indicateurs, d'efficacité et de ratio ?

Si on était exigeant pour le CICE également avec des indicateurs d'embauche !